

Philippe Martinet

Prévention de l'illettrisme: De l'importance des synergies entre enseignement ordinaire et spécialisé

Résumé

En tant qu'ex-président de la société pédagogique vaudoise, responsable de projets pédagogiques et député au grand conseil vaudois, l'auteur livre dans le présent article, à titre personnel et sans prétention scientifique, les fruits de ses réflexions quant à diverses expériences professionnelles qui lui ont été donné de vivre. Il s'arrête notamment sur l'importance des échanges entre enseignement ordinaire et spécialisé et donne quelques exemples de bonnes pratiques dans le domaine de la réduction de l'illettrisme.

Zusammenfassung

In der Eigenschaft als ehemaliger Präsident der pädagogischen Gesellschaft Waadt, verantwortlich für pädagogische Projekte und Abgeordneter des waadtländischen grossen Rats, schildert der Autor im vorliegenden Artikel auf persönliche Weise und ohne Anspruch auf Wissenschaftlichkeit die Ergebnisse seiner Reflexion hinsichtlich verschiedener beruflicher Erfahrungen. Er verweilt bei der Bedeutung des Austausches zwischen Regelschule und Sonderschule und erwähnt einige bewährte Beispiele aus der Praxis im Bereich der Reduktion des Illetrismus.

Introduction

La froide réalité que nous renvoie les résultats aux épreuves PISA interdit le statu quo et ouvre des espaces pour certaines remises en question, et c'est tant mieux. Rappelons en effet qu'en Suisse, 17% des élèves de 15 ans ayant participé¹ à l'épreuve 2009 de lecture («littératie») n'ont pas atteint le niveau 2 sur 6, considéré comme «le seuil minimal de compétences en compréhension de l'écrit permettant de mieux participer à la vie de la société» (Pagnossin & Matei, p. 26). En mathématique – sciences,

ils sont entre 13 et 14%. Mais il y a plus grave encore:

1. Parmi les élèves n'ayant pas atteint le niveau 2 aux épreuves PISA, les chercheurs et les chercheuses observent qu'il y a des centaines d'élèves qui ont donc passé plus de dix années sur nos bancs d'école sans sortir de l'analphabétisme fonctionnel;
2. La dispersion entre les élèves les plus et les moins performants est considérable et a augmenté ces 10 dernières années, les plus grands écarts de Suisse – 298 points – étant l'apanage des Vaudois;
3. Les économistes de l'éducation montrent, via des comparaisons, que ce n'est pas en raison d'un manque de moyens financiers que certains cantons sont peu performants;

¹ La participation moyenne aux épreuves a été de 90% avec des taux différents selon les cantons, taux ne permettant pas de faire des comparaisons fines.

4. Et pour celles et ceux qui douteraient encore de l'importance de l'enjeu, non seulement en termes de souffrance personnelle de ces jeunes, mais également de coût pour la société, relevons que plus de 70 % des quelque 2000 jeunes adultes en difficulté bénéficiant de l'aide sociale vaudoise n'ont *pas* achevé de formation gymnasiale ou professionnelle.
2. Les prestations qui en découlent: *l'Avant-projet vaudois de la Loi sur la pédagogie spécialisée* étant dans le «tout pédagogique» alors que Genève et Valais notamment distinguent nettement ce qui relève du pédago-thérapeutique, voire même les rôles plus ou moins présents dans l'école du/de la psychologue ou des médecins.

L'apport de la «pédagogie des marges»

Dans ce contexte, le fait que la *Revue suisse de pédagogie spécialisée* consacre un numéro à l'illettrisme constitue une évolution réjouissante. Pendant longtemps en effet, j'ai observé en tant que président de la Société pédagogique vaudoise que le «centre de gravité» de la pédagogie spécialisée était la scolarisation de l'enfant présentant une déficience motrice, sensorielle ou intellectuelle. Et lorsque la pédagogie spécialisée intervenait dans les classes régulières, elle était alors souvent perçue comme une «pièce rapportée», étrangère à la vie de l'école, avec une assez forte connotation psycho-thérapeutique. Ceci alors que les enseignant-e-s – qui dans l'histoire de la pédagogie, se sont intéressé-e-s à ces «barbares qu'on abandonnait aux curés et aux anarchistes», comme le dit Meirieu (2002) avec tendresse – privilégiaient plutôt des approches socio-éducatives et le travail sur le sens, parfois la métacognition.

L'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée a certes créé un pont entre pédagogie «ordinaire» et spécialisée, mais n'a pas levé tous les malentendus, et les lois cantonales qui en découlent définissent de manière assez diverse les points suivants:

1. Le champ des élèves concernés par la pédagogie spécialisée: 2-3 %, 8-10 % ?;

Mais qu'importe: le savoir-faire développé dans la «pédagogie des marges», qu'il soit pour l'enfant en situation de handicap ou pour l'élève décrocheur, a encore beaucoup à apporter à l'école régulière, si notre société veut relever le défi de conduire 95 % des jeunes de 25 ans à un titre du Secondaire II d'ici à 2015 selon l'objectif adopté par la Confédération et les cantons en mai 2011.²

Re-clarifier le rôle de l'enseignant-e

Au cœur de la lutte contre le scandale silencieux de l'exclusion par l'illettrisme, c'est en effet la capacité du système de formation à améliorer la maîtrise de la communication orale et écrite qui est en jeu. *D'où l'idée de mieux tirer parti de la complémentarité des savoir-faire et des bonnes pratiques reconnues, dans une logique pluridisciplinaire.*

Le projet n'a en apparence rien de révolutionnaire mais il postule à la fois une confiance en soi de l'école, pour s'ouvrir à d'autres professionnel-le-s, et une capacité à remettre en question certaines routines. Aussi, il s'agirait de commencer par re-clarifier ce qu'on attend de l'enseignant-e (semi-)généraliste ou de disciplines particulières, à savoir pour l'essentiel:

² Objectif 2 de la Déclaration 2011 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation.

- Imaginer des activités et conduire les apprentissages d'un groupe d'une vingtaine d'élèves selon les outils de la pédagogie différenciée, en sachant donner ou préserver le goût d'apprendre, en dépit d'une société qui ne valorise guère le «savoir libérateur»;
- Atteindre avec la grande majorité des élèves les objectifs du Plan d'études, aussi bien dans les champs disciplinaires, qu'en termes de «formation générale» (ex. technologies de l'information, prévention santé, citoyenneté active, etc.) et de «capacités transversales» (aptitude à collaborer, communiquer, réfléchir, etc.);
- Contribuer à l'éducation des enfants qui lui sont confiés par son exemple, son témoignage et les activités proposées, afin de les préparer à se projeter dans le monde des adultes, du travail et la société multiculturelle, hyper-matérialiste mais de plus en plus dématérialisée.

De plus, concernant spécifiquement la prévention de l'illettrisme, rappelons que souvent, les adolescent-es «désapprennent à lire», ne faisant pas le passage de la grammaire de la phrase à celle du texte. Chaque enseignant-e se devrait donc de contribuer à dépasser la culture dominante de l'oralité et l'image, pour donner aux élèves l'occasion d'entraîner la compréhension et l'expression orales et écrites; y compris en recourant davantage à l'informatique et en prenant en compte le monde virtuel dans lequel les élèves baignent désormais.

Pédagogie spécialisée et mesures pédagogique-thérapeutiques en appoint

Si j'insiste sur le rôle de l'enseignant-e, c'est pour montrer à la fois la complexité de sa profession, insuffisamment reconnue et supervisée, mais aussi en quoi il est normal -

et en rien dévalorisant - que l'on renforce les synergies avec les membres de l'équipe pédagogique, dont les enseignant-e-s spécialisé-e-s et les membres du réseau (PPLS - psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire, psychologue en orientation, relais école-famille, appuis médico-infirmiers, etc.), en particulier lorsqu'il s'agit de passer du collectif à l'individuel, pour appréhender des situations de plus en plus complexes.

Ainsi, dans le projet de *Loi vaudoise sur la pédagogie spécialisée*, le premier objectif est d'offrir à l'enseignant-e un meilleur appui et une expertise complémentaire de proximité. Ceci devrait lui permettre de dépasser son «isolement pédagogique» et de développer sa capacité de gérer au sein même de sa classe un maximum de cas de figure, ou de repérer sans tarder les situations pour lesquelles des ressources externes sont nécessaires, et ce dans toutes les écoles du canton (ville ou campagne). Le cas échéant, l'intention est de pouvoir réunir les collègues de la manière administrativement la moins lourde possible pour permettre une analyse systémique ou «360°» des besoins, afin de mobiliser la mesure la plus pertinente possible; étant entendu que les ressources, à défaut d'être extensibles, seront allouées de la manière la plus décentralisée et proche possible des écoles.

Spécifiquement par rapport à la prévention de l'illettrisme, dans le cadre de la mise en œuvre de la *Loi vaudoise sur la pédagogie spécialisée*, chaque actrice et acteur de l'école devrait connaître la palette d'outils à disposition, principalement en lien avec l'atteinte des objectifs du Plan d'études:

- Adaptation du contexte (ex. moins d'écrit pour un-e élève dyslexique);

- Moyens auxiliaires (ex. ordinateur avec clavier en braille pour élèves malvoyant-e-s);
- Adaptation des conditions d'apprentissage (ex. accès à un lieu ressource si retard scolaire);
- Adaptation du programme sans hypothéquer l'obtention du certificat de fin d'études (ex. moyens d'enseignement pour le français en langue seconde);
- Accès à un centre de compétences (ex. en matière de surdit );
- Action sur la famille (ex. pour l'aide aux devoirs ou l'encouragement   l'apprentissage du fran ais pour eux-m mes);
- Possibilit  d'intervision pour s'assurer que son propre enseignement convient;
- Etc.

Donner sens au travail scolaire par la pr paration au choix professionnel

Les recherches concernant la transition 1 (T1 ou transition  cole obligatoire – degr  secondaire II) ont montr  que le taux de jeunes n' tant pas ins r s dans une formation de type secondaire II apr s la fin de la scolarit  obligatoire augmente: 4.5 % en 1991, 12, 4 % en 2000 et 21 % en 2010, dans le canton de Vaud (SCRIS, 2011, p. 17). Quelles que soient les causes de cette augmentation (arr t pr matur  de formation, difficult    faire un choix professionnel,  checs, passage d'une mesure transitoire   l'autre, etc.), l'int r t de travailler sur le projet professionnel des adolescent-e-s pour donner un but et un sens   leurs apprentissages scolaires a  t  maintes fois relev .

Il est en effet tr s difficile pour les enseignant-e-s d'obtenir de certain-e-s adolescent-e-s le travail de r p tition ou d'analyse requis pour acqu rir les comp tences

en litt ratie. Et plut t que de stigmatiser leur ignorance, on voit se d velopper des strat gies de mobilisation au tour de l' veil du projet professionnel,  galement synonyme d'entr e dans le monde des adultes, qui est une  tape   la fois fascinante et effrayante pour ces jeunes.

Concr tement, m me si l'on peut s'inqui ter de la possible disparition des p riodes d'approche du monde professionnel³, on a vu ces derni res ann es se multiplier les initiatives des  coles et des entreprises formatrices pour ouvrir l'horizon des jeunes adultes. Le conseil en orientation est devenu de plus en plus pro-actif, avec des possibilit s de « coaching » et de « bilans approfondis d'orientation », dans le cadre du « case management pour la formation professionnelle » soutenu par la Conf d ration. Comme le savent bien les p dagogues, avec les adolescent-e-s, il faut parfois savoir faire des d tours et investir du temps non directement consacr  au « voc' de base » pour qu'ils apprennent.

N anmoins, dans le canton de Vaud, plus de 1600 jeunes suivent chaque ann e une des mesures de transition offertes pour optimiser leur int gration dans la formation professionnelle initiale. Le suivi de telles mesures permet souvent   la fois de d passer une « r signation acquise » au fil des  checs scolaires, entrevoir un projet professionnel « r aliste et r alisable », et consolider les indispensables bases scolaires. Ces mesures ont pour nom le pr apprentissage, l'OPTI (Organisme de perfectionnement, transition et int gration professionnelle), les SeMo (Semestre de motivation) ou le

³ Disparition   cause d'Harmos et de l'augmentation de la dotation de l'anglais et de l'allemand pour tous.

COFOP (Centre de formation et d'orientation professionnelle), outre des mesures relevant de l'accueil des migrant-e-s, de l'enseignement spécialisé (Transition école-métier TEM) ou du Service de protection de la jeunesse.

On constate cependant, en particulier parmi les allophones arrivés en Suisse à l'adolescence ou des jeunes au parcours chaotique, que ce solide dispositif ne suffit pas. Ainsi, les autorités ont-elles été sollicitées pour créer davantage de possibilités permettant aux « post-ados » de reprendre les bases du français, des mathématiques et des stratégies d'apprentissage. Cette demande est également relayée par les associations spécialisées telles que *Français en jeu*, *Lire et Ecrire*, *Mode d'Emploi* ou *Appartenances*. Pendant trop longtemps, on a cru qu'il suffisait de confier ces jeunes à des répétiteurs ou répétitrices « pigistes », oubliant les trésors de créativité pédagogique nécessaires. Espérons que via la *Loi fédérale sur la formation continue*, qui obligera les cantons à s'activer, cette dimension de la prévention de l'illettrisme sera prochainement mieux prise en compte.

Conclusion

Sachant que les comparaisons de PISA nous apprennent qu'il n'y a pas d'opposition, bien au contraire, entre la volonté de former les élites et celle de lutter contre l'illettrisme ou l'excellence pour tous, j'en appelle à ce qu'au-delà du renouvellement des cadres législatifs, la recherche mette moins l'emphase sur le diagnostic des problèmes et valorise plutôt les pratiques avérées comme efficaces. Car, non seulement il est nécessaire de réussir la course contre l'exclusion par l'inaptitude à communiquer, mais il faudra aussi très bientôt prévenir l'exclusion par la fracture numérique et l'in-

capacité à faire la part du réel et du virtuel... Comme les trains: un défi peut en cacher un autre!

Bibliographie

- Meirieu, P. (2002). *Interview de Philippe Meirieu par C. Thomas, D. Rouaud et S. Stahl*. Internet: <http://www.barbier-rd.nom.fr/formEducpop.PDF> [Consulté le 15.02.2012].
- Pagnossin, E., Matei, A. (2011). Comparaisons internationales et régionales. In C. Nidegger, *PISA 2009: compétences des jeunes romands: résultats de la quatrième enquête PISA auprès des élèves de 9^e année* (pp. 21-36). Neuchâtel: IRDP.
- Statistique Vaud (SCRIS). (2011). *Orientation à l'issue de la scolarité obligatoire et des filières de transition, Résultats de l'enquête «Choix 2010»*. Lausanne: SCRIS.

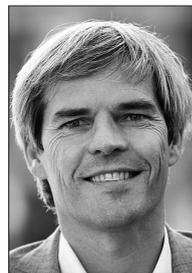


Photo: Ch. Brun

Philippe Martinet

*Coordinateur de projets pédagogiques
DFJC – Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture
SESAF – Service de l'enseignement
spécialisé et de l'appui à la formation
Rue Cité-Devant 14
1014 Lausanne
philippe.martinet@vd.ch
<http://www.vd.ch/sesaf>*